Procès-verbal de la réunion du Comité Syndical
en date du 7 septembre 2021

Sommaire

Feuille de Présence 1367
Relevé de décisions 1369
1. Election du Président..... 1369
2. Détermination du nombre de Vice-Président(e)s 1370
3. Election des Vice-Président(e)s..... 1370
   - Election du 1er Vice-Président 1371
   - Election du 2ème Vice-Président 1371
   - Election du 3ème Vice-Président 1371
   - Election du 4ème Vice-Président 1372
4. Election des Membres du Bureau..... 1372
5. Election des membres de la Commission d'Ouverture des Plis 1373
6. Représentation du Syndicat Mixte au sein des différents organismes où siège le Syndicat Mixte 1374

Feuille de Présence

Le Comité Syndical, dument convoqué par le Président le 26 juillet 2021 s'est réuni le 7 septembre 2021 à Garopôle à Abbeville, à 18 Heures 00 sous la présidence de Monsieur Jean GORRIEZ, Doyen d'âge.

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER a été élu Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard et a ensuite présidé le Comité Syndical.

ASSISTAIENT A CETTE REUNION :

Collège du Département de la Somme :

Membres Titulaires :

- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Monsieur Emmanuel NOIRET
- Madame Monique EVRARD
- Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT
- Madame Jocelyne MARTIN
- Madame Brigitte LHOMME
- Madame France FONGUEUSE
- Monsieur Franck BEAUVARLET
- Monsieur Angelo TONOLLI
- Madame Nathalie TEMMERMANN
- Madame Zohra DARRAS
- Madame Julie VAST

Collège des EPCI :

Membres titulaires :

- Monsieur Claude HERTAULT
- Monsieur Eric KRAEMER
- Monsieur Emmanuel DELAHAYE

Membres suppléants :

- Monsieur Pascal LEFEBVRE
- Madame Patricia POUPART

Collège des Communes :

Membres titulaires :

- Monsieur Alain BAILLET
- Monsieur Jean-Claude CHATELAIN
- Monsieur Jean-Yves BLONDIN
- Monsieur Raynald BOULENGER
- Monsieur Philippe EVRARD
- Monsieur Daniel LENNE
- Monsieur Martial BALSAMO
- Monsieur Bernard DUCROCQ
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Madame Dominique MALLET
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE
- Monsieur Daniel CHAREYRON
- Monsieur Jean-Marie MACHAT
- Monsieur Dominique COCQUET
- Madame Hélène BUSNEL

Membres suppléants :

- Monsieur Michel DELEPINE
- Monsieur René FICHAUX
- Monsieur Laurent PRUVOT

EXCUSES :

Collège des EPCI :

Membres titulaires :

- Monsieur Eddie FACQUE donne pouvoir à Monsieur Emmanuel DELAHAYE
- Monsieur Marcel LE MOIGNE donne pouvoir à Monsieur Claude HERTAULT
- Monsieur Pascal DEMARTHE donne pouvoir à Monsieur Pascal LEFEBVRE

Collège des Communes :

Membres titulaires :

- Monsieur Guy TAECK
- Monsieur Marc VOLANT donne pouvoir à Monsieur René FICHAUX

Assistaient également à cette réunion :

- Monsieur Bruno DALLE
- Monsieur Pierre DE LIMERVILLE
- Monsieur Florian BOUTHORS
- Monsieur François MERANGER
- Madame Valérie MONFLIER
- Madame Céline FLOREK
- Monsieur Thierry BALESDENT

Relevé de décisions

ELECTIONS

Suite aux élections départementales en dates des 20 juin et 27 juin 2021, les élus ont procédé à de nouvelles élections pour le(la) Président(e), les Vice-Président(e)s, les membres du Bureau, les membres de la Commission d'Ouverture des Plis, ainsi que les désignations au sein des différents organismes dans lesquels le Syndicat Mixte siège.

1. Election du Président

L'élection du Président est régie par les articles L 2122-7, L 2122-8, L 2122-10, L 5211-1, L 5211-2, L 5211-8, L 5721-1 et L 5721-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'administration du Syndicat Mixte est assurée par un Comité Syndical composé de 36 délégués titulaires et de 36 suppléants :

- 12 délégués représentant le Département de la Somme,
- 6 délégués représentant les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale,
- 18 délégués représentant les communes adhérentes.

Chaque délégué représentant le Département de la Somme est porteur de trois voix. Chaque délégué représentant un Etablissement Public de Coopération Intercommunale est porteur de deux voix. Chaque délégué représentant une commune est porteur d'une voix.

Conformément aux dispositions de l'article 9 des statuts du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard *« le Comité Syndical procède à l'élection du Président à la majorité absolue des membres présents aux deux premiers tours et à la majorité relative des membres présents au troisième tour, au scrutin secret ».*

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER en tant que Président a ouvert la séance du Comité Syndical.

Il a appelé le Doyen d'Age à venir siéger, à savoir : Monsieur Jean GORRIEZ, Maire de Saigneville.

Monsieur Jean GORRIEZ, Doyen d'âge, a présidé la séance du Comité Syndical.

Il a procédé à l'appel des présents. Il a informé les membres du Comité Syndical qu'ils allaient procéder à l'élection du Président.

Monsieur Jean GORRIEZ, Maire de Saigneville, a présenté la candidature de Monsieur Stéphane HAUSSOULIER pour le poste de Président.

Monsieur Jean GORRIEZ, Maire de Saigneville, a demandé s'il y avait d'autres candidatures au poste de Président. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Madame Julie VAST a été désignée secrétaire de séance. Monsieur Angelo TONOLLI a été désigné assesseur.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 65
- Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquelles les votants se sont fait connaître : 3
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 62
- Majorité absolue : 32
- A obtenu : Monsieur Stéphane HAUSSOULIER : 62 voix

Monsieur Stéphane HAUSSOULIER a été élu Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

Après cette élection, Monsieur Stéphane HAUSSOULIER a présidé la réunion du Comité Syndical.

2. Détermination du nombre de Vice-Président(e)s

Conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales *« le nombre de Vice-Président(e)s est déterminé par l'organe délibérant sans que ce nombre ne puisse être supérieur à 20 % arrondi à l'entier supérieur de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze Vice-Président(e)s. Toutefois, si l'application de la règle définie à l'alinéa précédent conduit à fixer à moins de quatre le nombre de Vice-Président(e)s, ce nombre peut être porté à quatre ». « L'organe délibérant peut à la majorité des deux tiers fixer un nombre de Vice-Président(e)s supérieur à celui qui résulte des deuxième et troisième alinéas sans pouvoir dépasser 30 % de son propre effectif et le nombre de quinze ».*

Le nombre de Vice-Président a été fixé à 4.

3. Election des Vice-Président(e)s

En application des dispositions de l'article 9 des statuts du Syndicat Mixte *« les Vices-Président(e)s dont le nombre est fixé par le Comité Syndical conformément aux dispositions de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales sont désignés à la majorité absolue des membres présents, aux deux premiers tours de vote et à la majorité relative des membres présents au troisième tour ».*

L'élection s'est faite au scrutin secret et à la majorité absolue.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a proposé la candidature de Monsieur Alain BAILLET au poste de 1er Vice-Président.

Il a interrogé l'Assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitaient être candidats. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

- **Election du 1er Vice-Président**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 65
- Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquelles les votants se sont fait connaître : 7
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 58
- Majorité absolue : 30
- Ont obtenu :
  - Monsieur Alain BAILLET, 57 voix
  - Monsieur Jean-Yves BLONDIN, 1 voix

Monsieur Alain BAILLET a été élu 1er Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

- **Election du 2ème Vice-Président**

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a proposé la candidature de Madame Monique EVRARD au poste de 2ème Vice-Président.

Il a interrogé l'Assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitaient être candidats. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 65
- Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquelles les votants se sont fait connaître : 7
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 58
- Majorité absolue : 30
- Ont obtenu :
  - Madame Monique EVRARD, 57 voix
  - Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT, 1 voix

Madame Monique EVRARD a été élue 2ème Vice-Présidente du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

- **Election du 3ème Vice-Président**

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a proposé la candidature de Madame Dominique MALLET au poste de 3ème Vice-Président.

Il a interrogé l'Assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitaient être candidats. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 65
- Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquelles les votants se sont fait connaître : 4
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 61
- Majorité absolue : 31
- Ont obtenu :
  - Madame Dominique MALLET, 58 voix
  - Monsieur Jean-Paul LECOMTE, 2 voix
  - Monsieur Jean-Marie MACHAT, 1 voix

Madame Dominique MALLET a été élue 3ème Vice-Présidente du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

- **Election du 4ème Vice-Président**

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a proposé la candidature de Monsieur Claude HERTAULT au poste de 4ème Vice-Président.

Il a interrogé l'Assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitaient être candidats. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 65
- Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquelles les votants se sont fait connaître : 9
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 56
- Majorité absolue : 29
- Ont obtenu :
  - Monsieur Claude HERTAULT, 51 voix
  - Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT, 3 voix
  - Monsieur Jean-Paul LECOMTE, 1 voix
  - Monsieur Jean GORRIEZ, 1 voix

Monsieur Claude HERTAULT a été élu 4ème Vice-Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

4. Election des Membres du Bureau

Conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts et de l'article 12 du Règlement Intérieur *« le Bureau est composé du Président, des Vice-Président(e)s et de 10 membres du Comité Syndical ».*

L'élection s'est faite au scrutin secret et à la majorité absolue.

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard a proposé les candidatures de :

- Monsieur Pascal DEMARTHE
- Monsieur Marcel LE MOIGNE
- Monsieur Marc VOLANT

- Monsieur Emmanuel NOIRET
- Monsieur Philippe EVRARD
- Monsieur Franck BEAUVARLET
- Monsieur Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Dominique COCQUET
- Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT
- Monsieur Angelo TONOLLI

Il a interrogé l'Assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitaient être candidats. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 65
- Bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquelles les votants se sont fait connaître : 0
- Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 65
- Majorité absolue : 33

Ont obtenu 65 voix :

- Monsieur Pascal DEMARTHE
- Monsieur Marcel LE MOIGNE
- Monsieur Marc VOLANT
- Monsieur Emmanuel NOIRET
- Monsieur Philippe EVRARD
- Monsieur Franck BEAUVARLET
- Monsieur Monsieur Jean GORRIEZ
- Monsieur Dominique COCQUET
- Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT
- Monsieur Angelo TONOLLI

Messieurs DEMARTHE, LE MOIGNE, VOLANT, NOIRET, EVRARD, BEAUVARLET, GORRIEZ, COCQUET, TONOLLI et Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT ont été élus membres du Bureau du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard.

5. Election des membres de la Commission d'Ouverture des Plis

Conformément aux dispositions de l'article L 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, *« la Commission d'Ouverture des Plis doit être composée du Président ou de son Représentant et de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants élus au sein de l'Assemblée Délibérante de la Collectivité à la représentation proportionnelle au plus fort reste ».*

Le Président du Syndicat Mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard a proposé une liste de :

5 membres titulaires :

- Monsieur Alain BAILLET
- Madame Monique EVRARD
- Madame Dominique MALLET
- Monsieur Claude HERTAULT
- Monsieur Angelo TONOLLI

5 membres suppléants :

- Monsieur Dominique COCQUET
- Monsieur Marc VOLANT
- Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Madame Julie VAST

Il a interrogé l'Assemblée pour savoir si d'autres élus souhaitaient être candidats. Aucun autre candidat ne s'est présenté.

Il a établit la liste des 5 titulaires et 5 suppléants proposés et a fait procéder aux votes.

L'Assemblée Délibérante a décidé à l'unanimité, de composer la Commission d'Ouverture des Plis de la façon suivante :

Président : Monsieur Stéphane HAUSSOULIER

5 membres titulaires :

- Monsieur Alain BAILLET
- Madame Monique EVRARD
- Madame Dominique MALLET
- Monsieur Claude HERTAULT
- Monsieur Angelo TONOLLI

5 membres suppléants :

- Monsieur Dominique COCQUET
- Monsieur Marc VOLANT
- Madame Sabrina HOLLEVILLE MILHAT
- Monsieur Jean GORRIEZ
- Madame Julie VAST

6. Représentation du Syndicat Mixte au sein des différents organismes où siège le Syndicat Mixte

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical a décidé, à l'unanimité, de procéder à la désignation d'un membre titulaire et d'un membre suppléant au sein des différents organismes où siège le Syndicat Mixte suivant :

Désignations :
L'Association « Rivages de France » **Titulaire :** Madame Brigitte LHOMME **Suppléant :** Madame Nathalie TEMMERMANN
Le conseil de Rivages du Conservatoire du Littoral : **Titulaire :** Monsieur Alain BAILLET **Suppléant :** Madame Julie VAST
Le Comité régional Trame Verte et Bleue : **Titulaire :** Monsieur Franck BEAUVARLET **Suppléant :** Madame France FONGUEUSE

L'Association des Réseaux des Grands Sites de France **Titulaire :** Monsieur Stéphane HAUSSOULIER **Suppléant :** Madame Nathalie TEMMERMANN
Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale : **Titulaire :** Monsieur Stéphane HAUSSOULIER **Suppléant :** Monsieur Angelo TONOLLI
La Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture : **Titulaire :** Monsieur Emmanuel NOIRET **Suppléant :** Monsieur Marc VOLANT
Baie de Somme 3 Vallées – Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional Baie de Somme Picardie Maritime : **Titulaire :** Monsieur Alain BAILLET **Suppléant :** Monsieur Daniel LENNE
Le Comité de Pilotage et de suivi Natura 2000 sur les sites PIC 01 « Estuaires et Littoral Picard » et PIC 02 « Marais arrières-littoraux Picard » (ZPS – ZCS) » : **Titulaire :** Monsieur Alain BAILLET **Suppléant :** Monsieur Philippe EVRARD
La Commission départementale des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature : **Titulaire :** Monsieur Pascal DEMARTHE **Suppléant :** Madame Monique EVRARD
La Commission Locale de l'Eau : **Titulaire :** Monsieur Franck BEAUVARLET **Suppléant :** Madame Jocelyne MARTIN
Le Conseil de gestion du Parc Naturel Marin des Estuaires Picards et de la Mer d'Opale : **Titulaire :** Monsieur Philippe EVRARD **Suppléant :** Monsieur Jean-Marie MACHAT
Les organismes gestionnaires des Réserves naturelles de la Baie de Canche et de la Baie de Somme : **Titulaire :** Monsieur Dominique COCQUET **Suppléant :** EDEN 62
Le Centre Européen de Prévention du Risque Inondation : **Titulaire :** Monsieur Stéphane HAUSSOULIER **Suppléant :** Monsieur Jean-Paul LECOMTE

L'Association Nationale des Elus du Littoral :
Titulaire : Madame Dominique MALLET
Suppléant : Monsieur Daniel CHAREYRON

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie :
Titulaire : Monsieur Jean GORRIEZ
Suppléant : Monsieur Angelo TONOLLI

GALPA 3 estuaires : Association pour le Développement Durable des Activités Maritimes des 3 estuaires picards Canche, Authie, Somme
Titulaire : Monsieur Dominique COCQUET
Suppléant : Madame Monique EVRARD

Association Baie de Somme Saveurs
Titulaire : Monsieur Marc VOLANT
Suppléant : Monsieur Alain BAILLET

Adhésion au Club des Plus Belles Baies du Monde

Titulaires :
- Monsieur Stéphane HAUSSOULIER
- Madame Nathalie TEMMERMANN
- Monsieur Philippe EVRARD

Suppléants :
- Madame France FONGUEUSE
- Monsieur Alain BAILLET
- Madame Dominique MALLET

Pays d'Art et d'Histoire Ponthieu Baie de Somme

Titulaires :
- Monsieur Jean-Paul LECOMTE
- Madame Zhora DARRAS

Suppléants :
- Monsieur Franck BEAUVARLET
- Madame Julie VAST

La séance a été levée à 20 Heures 00.

Les délibérations ont été enregistrées au Contrôle de Légalité le 15 septembre 2021.

Le relevé de décisions a été approuvé à l'unanimité, par les membres du Comité Syndical en date du 17 décembre 2021.

Stéphane HAUSSOULIER
Président